

## INVENTEUR EUROPEEN DE L'ANNEE 2009

### JOSEPH LE MER, LAUREAT DE LA CATEGORIE « PME RECHERCHE »

*Le prix de l'« Inventeur européen de l'année »<sup>1</sup>, catégorie « PME Recherche », a été remporté par l'inventeur français Joseph Le Mer pour son œuvre sur un nouveau type d'échangeur thermique consommant peu d'énergie.*

**Entretien avec Joseph Le Mer, fondateur avec Rocco Gianoni de Le Mer Giannoni France.**

*Cabinet REGIMBEAU - Pouvez-vous nous donner un bref descriptif de l'invention et du domaine technique concernés par ce prix ?*

**Joseph LE MER** - Le Brevet qui m'a permis d'être nommé « Inventeur Européen de l'Année 2009 » concerne un échangeur à condensation équipé de tubes en acier inoxydable hydroformés, qui assurent un rendement thermique inégalé et donc un rejet de CO2 réduit de 30%. Ce domaine technique concerne les appareils de chauffage domestiques et industriels fonctionnant au Gaz Naturel.

*Cabinet REGIMBEAU - Pourriez-vous nous faire un bref historique de votre société, désormais leader de son secteur ?*

**Joseph LE MER** - La société GIANNONI France a été créée en 1993 par Messieurs Joseph LE MER et Rocco GIANNONI, qui était déjà en Italie Producteur d'Echangeur Traditionnels en Cuivre. Notre association pour produire les échangeurs en acier inoxydable que j'avais breveté a donné naissance à la société GIANNONI France.

La performance thermique de nos échangeurs et notre capacité à industrialiser les process de « fabrication en masse » à des prix compétitifs expliquent notre croissance depuis plus de 10 ans. Ainsi, nous produisons environ 50% du marché mondial des échangeurs à condensation fonctionnant au gaz.

---

<sup>1</sup> Le prix de l'« Inventeur européen de l'année » a été créé conjointement par la Commission européenne et l'OEB en 2006. Il distingue les inventeurs et inventions qui ont apporté une contribution décisive et durable au progrès technique, renforçant ainsi la position économique de l'Europe. Il est décerné annuellement dans les quatre catégories suivantes : Œuvre d'une vie, Industrie, PME/Recherche et Pays non européens.

*Cabinet REGIMBEAU - En quoi cette invention permet-elle à votre entreprise de tirer profit de la croissance du marché dans le secteur des clean technologies (Technologies propres) ?*

**Joseph LE MER** - Les techniques des appareils fonctionnant au gaz depuis près d'un siècle n'avait que très peu évoluées. Le citoyen est peu soucieux de sa chaudière...pourvue qu'elle chauffe !...

La performance de nos échangeurs à condensation autorise une réduction de rejets de CO2 de l'ordre d'une tonne en moins par an, par appareil, et ce marché mondial de la condensation va se poursuivre jusqu'à ce que tous les appareils soient à condensation...c'est la télé couleur face au noir et blanc !

Le parc que nous avons produit à ce jour est de 6 millions d'échangeurs - c'est donc déjà une réduction d'émission de CO2 de 6 millions de tonne sur la planète - chaque année - que permet notre technologie !

Nous sommes pour le moins dans le secteur un maillon des « clean technologies ».

*Cabinet REGIMBEAU - Comment avez-vous intégré la propriété industrielle dans la stratégie de développement de votre entreprise ?*

**Joseph LE MER** - Je suis dans le métier du chauffage depuis plus de 40 ans. J'ai déposé mon premier brevet d'invention en 1968 !... pour un « échangeur à Tube d'eau » qui a été produit pendant plus de 30 années.

Pratiquement, je n'ai jamais industrialisé de produits qui ne soient pas brevetés.

Je suis convaincu que la production - surtout en grande série - de produits non brevetés car peut-être non brevetables, car pas assez innovants, est un facteur peu sécurisant pour une entreprise. La protection industrielle me paraît au moins aussi importante que la protection intellectuelle pour un chanteur !

La propriété industrielle est un facteur clé de réussite pérenne pour une entreprise comme GIANNONI France qui dépose en moyenne un nouveau brevet important chaque année.

## PARIS

Cabinet Regimbeau  
20, rue de Chazelles  
75847 PARIS CEDEX 17  
Tél. : +33 (0) 1.44.29.35.00  
Fax : +33 (0) 1.44.29.35.99  
Contact : [paris@regimbeau.eu](mailto:paris@regimbeau.eu)

## RENNES

Cabinet Regimbeau  
Espace performance  
Bâtiment K  
35769 ST GREGOIRE CEDEX  
Tél. : +33 (0) 2.23.25.26.50  
Fax : +33 (0) 2 23.25.26.59  
Contact : [rennes@regimbeau.eu](mailto:rennes@regimbeau.eu)

## LYON

Cabinet Regimbeau  
139, rue Vendôme  
69477 Lyon Cedex 06  
Tel : +33 (0)4 72 83 85 70  
Fax : +33 (0)4 78 24 30 78  
Contact : [lyon@regimbeau.eu](mailto:lyon@regimbeau.eu)

## GRENOBLE

World Trade Center  
5 place RobertSchuman  
BP1510  
38025 Grenoble Cedex 1  
Tél. : +33 (0) 4 76 70 64 79  
Fax : +33 (0) 4 76 28 28 49  
Contact :  
[grenoble@regimbeau.eu](mailto:grenoble@regimbeau.eu)

[www.regimbeau.eu](http://www.regimbeau.eu)



En savoir plus :

➤ sur cette invention (lien vers le site de l'OEB (english version))

[http://www.epo.org/topics/innovation-and-economy/european-inventor/inventions/2009/heating-technology\\_fr.html](http://www.epo.org/topics/innovation-and-economy/european-inventor/inventions/2009/heating-technology_fr.html)

➤ sur Gionnoni France :

<http://www.giannoni.fr/>